



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E201575

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2026

ÉDITÉ LE 27/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/02/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TARDES

Siret : 910 346 485 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 165025631 X

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 165025631 X

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : BASSOMPIERRE-PONTICO

14 CHEMIN DE JUILLAN  
65380 AZEREIX

Téléphone : 05 62 32 88 61

Portable : 06 75 24 42 68

Fax :

Site Internet :

E-mail : entbassompierrepontico@yahoo.fr

Responsabilité légale :

BASSOMPIERRE MICHAEL ,MATHIEU CO-GÉRANT / PONTICO DIDIER  
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 23/05/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 23/05/2024         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 23/05/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE  
109 RUE JEAN BART  
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.